



VILLE DE MENNECEY

(ESSONNE) - 91540

TÉL. (1) 64 57 00 59

Adresse Postale :

Boite Postale N° 1

91541 MENNECEY Cedex

construire

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE

DU 3 SEPTEMBRE 1990

[Handwritten signature]

DÉPARTEMENT
de l'Essonne



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

Composant le Conseil : 33

En exercice : 33

Présents à la séance : 30

N°

Séance du 3 SEPTEMBRE 1990

L'an mil neuf cent quatre vingt dix , le trois septembre à vingt heures trente minutes , les Membres composant le Conseil Municipal de Mennecy se sont réunis au nombre de Trente au lieu ordinaire de leurs séances,

OBJET :

sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques ROBERT, Sénateur Mair Mesdames, Messieurs Jean-Pierre BARRERE, Jean BIEMONT, Michèle BLIN, Bernard BOULEY, Rolande BOURDON, Jocelyne CHABROU, Hubert de MESMAY, Elisabeth DOUSSAIN, Xavier DUGOIN, Gilbert FRANCO, Claude GARRO, Marie-France GIBAND, Jean-Claude GILLES, Paul GUILLAUMET, Georges HARNOIS, Jacques JUAN, Michelle LE MOEN, André LEON, Daniel LETERRIER, Georges MENETRIER, Joël MONIER, André MURON, Maurice NIVOT, Jacques REBUFFAT, Raymonde REMY, Monique SAILLET, Philippe SALVON, Pierre TELLIER, Arine VAUCELLE.

Étaient présents MM. les Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L. 121-11 du Code des Communes.

Absents excusés : MM.

Mr. Richard BACA, pouvoir à Monique SAILLET,
Mr Julien HARAN, pouvoir à Claude GARRO

Absents : MM.

Mr Rémy GONFALONE

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L. 121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil pour la présente.

M. adame Raymonde REMY , ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte.

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Monsieur Jean-Jacques ROBERT, Sénateur-Maire, certifie avoir convoqué les Membres du Conseil Municipal en envoyant à chacun d'eux une convocation avant la séance. (Art L 122-5 - L 121-10 - L 121-11).

La séance est ouverte sous la Présidence de **Monsieur Jean-Jacques ROBERT, Sénateur Maire** qui demande à **Madame Ariane VAUCELLE**, Secrétaire de séance (art L 121-4 du Code des Communes) de procéder à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal.

Monsieur Jean-Jacques ROBERT prend la parole, retrace la vie de la Commune de MENNECY qu'il a dirigé pendant 25 ans comme Premier Magistrat et explique que son devoir est de passer le témoin. Interventions de **Madame Elisabeth DOUSSAIN**, au nom de MENNECY AUTREMENT et de **Monsieur Hubert de MESMAY** au nom de RENOUEAU DE MENNECY.

Madame Raymonde REMY, la doyenne du Conseil Municipal prend la Présidence de l'Assemblée.

Après lecture des articles L 122-4 - L 122-5 et L 122-8 du Code des Communes). **Madame Raymonde REMY** invite ses collègues à procéder à l'élection du Maire.

Sont candidats à cette élection :

- **Xavier DUGOIN**, pour la Majorité
- **Elisabeth DOUSSAIN**, pour Mennecy Autrement
- **Hubert de MESMAY**, pour Renouveau de Mennecy
- **Jacques JUAN**

Madame Jocelyne CHABROU déclare qu'elle ne participera pas au vote et quitte la salle.

Chaque Conseiller à l'appel de son nom remet un bulletin de vote.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Suffrages exprimés	:	32
Bulletin blanc	:	1

Ont Obtenu

- Xavier DUGOIN	:	25
- Elisabeth DOUSSAIN	:	3
- Hubert de MESMAY	:	1
- Jacques JUAN	:	1

Xavier DUGOIN obtient la majorité absolue. Il est Maire et immédiatement installé s'adresse à dans une brève allocution à l'Assemblée Municipale.

Monsieur Le Maire propose de demander à Monsieur Le Préfet de l'Essonne de conférer à **Jean-Jacques ROBERT**, l'honorariat après 25 ans au Service de la Commune.

Mode de votation Assis - Debout

Résultats	:	Vote Debout	26
		Vote Assis	4

Monsieur Le Maire propose que l'Espace Culturel porte le nom de **Jean-Jacques ROBERT**.

Mode de votation Assis - Debout

Résultats	:	Vote Debout	25
		Vote Assis	5

Monsieur Le Maire soumet au vote de l'Assemblée :

ELECTION DES ADJOINTS

Il est procédé dans les mêmes formes et sous la Présidence de Xavier DUGOIN élu Maire, à l'élection du 1er ADJOINT.

Sont candidats à cette élection :

- . André LEON
- . Jacques JUAN

les résultats suivants :

Le dépouillement du vote donne

- | | |
|---------------------------------|------|
| . Bulletins trouvés dans l'urne | : 29 |
| . Bulletins Blancs | : 6 |
| . Suffrages Exprimés | : 23 |
| . Majorité Absolue | : 13 |

ONT OBTENU :

- | | |
|----------------|-----------|
| . André LEON | : 22 VOIX |
| . Jacques JUAN | : 1 VOIX |

Monsieur André LEON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 1er ADJOINT et il est immédiatement installé.

ELECTION DU 2ème ADJOINT

Sont candidats à cette élection :

- . Claude GARRO
- . Jacques JUAN

les résultats suivants :

Le dépouillement du vote donne

- | | |
|---------------------------------|------|
| . Bulletins trouvés dans l'urne | : 29 |
| . Bulletins Blancs | : 4 |
| . Suffrages Exprimés | : 25 |
| . Majorité Absolue | : 13 |

ONT OBTENU :

- | | |
|----------------|-----------|
| . Claude GARRO | : 24 VOIX |
| . Jacques JUAN | : 1 VOIX |

Monsieur Claude GARRO ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 2ème ADJOINT et il est immédiatement installé.

... / ...

ELECTION DU 3ème ADJOINT

Sont candidats à cette élection :

- . Bernard BOULEY

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

. Bulletins trouvés dans l'urne	: 29
. Bulletins Blancs	: 7
. Suffrages exprimés	: 22
. Majorité Absolue	: 12

ONT OBTENU :

. Bernard BOULEY	: 21 VOIX
. Georges HARNOIS	: 1 VOIX

Monsieur Bernard BOULEY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 3ème ADJOINT et il est immédiatement installé.

ELECTION DU 4ème ADJOINT

Sont candidats à cette élection :

- . Joël MONIER

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

. Bulletins trouvés dans l'urne	: 30
. Bulletins Blancs	: 7
. Suffrages Exprimés	: 23
. Majorité Absolue	: 13

ONT OBTENU :

. Joël MONIER	: 23 VOIX
---------------	-----------

Monsieur Joël MONIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 4ème ADJOINT et il est immédiatement installé.

... /...

ELECTION DU 5ème ADJOINT

Sont candidats à cette élection :

- . Michelle LE MOEN

résultats suivants :

Le dépouillement du vote donne les

. Bulletins trouvés dans l'urne	: 29
. Bulletins Blancs	: 5
. Suffrages exprimés	: 24
. Majorité Absolue	: 13

ONT OBTENU :

- . Michelle LE MOEN : 24 VOIX

Madame Michelle LE MOEN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 5ème ADJOINT et elle est immédiatement installée

ELECTION DU 6ème ADJOINT

Sont candidats à cette élection :

- . Monique SAILLET

résultats suivants :

Le dépouillement du vote donne les

. Bulletins trouvés dans l'urne	: 29
. Bulletins Blancs	: 6
. Suffrages Exprimés	: 23
. Majorité Absolue	: 13

ONT OBTENU :

- . Monique SAILLET : 22 VOIX
- . Maurice NIVOT : 1 VOIX

Madame MONIQUE SAILLET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 6ème ADJOINT et elle est immédiatement installée

... / ...

ELECTION DU 7ème ADJOINT

Sont candidats à cette élection :

. Pierre TELLIER

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

. Bulletins trouvés dans l'urne	: 28
. Bulletins Blancs	: 8
. Suffrages Exprimés	: 20
. Majorité Absolue	: 11

ONT OBTENU :

. Pierre TELLIER : 20 VOIX

Monsieur Pierre TELLIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 7ème ADJOINT et il est immédiatement installé.

ELECTION DU 8ème ADJOINT

Sont candidats à cette élection :

. Jean-Claude GILLES

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

. Bulletins trouvés dans l'urne	: 29
. Bulletins Blancs	: 6
. Suffrages exprimés	: 23
. Majorité Absolue	: 13

ONT OBTENU :

. Jean-Claude GILLES : 22 VOIX
. Jacques JUAN : 1 VOIX

Monsieur Pierre TELLIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 8ème ADJOINT et il est immédiatement installé.

Monsieur le Maire invite tous les Membres
du Conseil Municipal à signer le procès-verbal d'installation du Maire et
des Adjoints.

POUVOIRS DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Conseil,

VU l'article L.122-20 et L.122-21 du Code des Communes, qui stipulent que le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal être chargé de missions complémentaires, pour la durée de son mandat.

APRES DELIBERATION

DONNE délégation à Monsieur Xavier DUGOIN, Député-Maire pour exercer les missions complémentaires édictées dans les articles L.122-20 et L.122-21 du Code des Communes.

ADOpte : ..à la majorité



Xavier DUGOIN

Création de 8 Postes d'Adjoints Délégués -

Le Conseil Municipal,

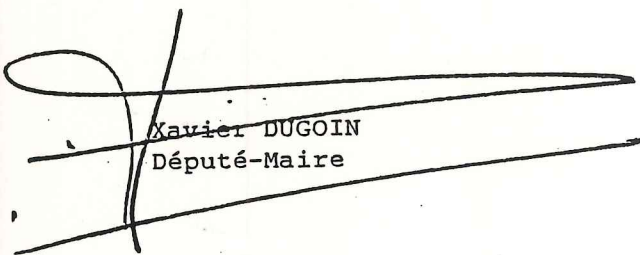
En application des Articles L.122.1 et L.122.2 du Code des Communes qui prévoit de fixer librement le nombre des Adjoints Délégués, sans excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal,

VU, l'Article 421.2. qui fixe pour la Commune de MENNECY, Commune de 10.000 à 19.999 habitants, un nombre de Membres du Conseil Municipal à : 33

APRES DELIBERATION

FIXE à 8 LE NOMBRE DES Postes d'Adjoints Délégués.

Adopté à la majorité


Xavier DUGOIN
Député-Maire

L'Ordre du Jour étant épuisé,
la séance est levée à 23 heures.
